

Le merle de Maurice



Classification :
Oiseau, Passereau, *Pycnonotidae*,
Pycnonotus

Nom binomial :
Pycnonotus jocosus

Noms vernaculaires :
Merle de Maurice, Bulbul orphée,
oiseau Condé

n Description

Le bulbul orphée mesure environ vingt centimètres de long. Il présente un plumage dorsal brun et ventral blanchâtre. Une raie sombre court en haut de sa poitrine à partir du haut du dos. On le distingue notamment à sa crête noire pointant vers l'avant, à son masque rouge et à une ligne noire dessinant de fines moustaches sur sa gorge blanche. Sa longue queue est brune sauf près du ventre, où elle est rouge. Les deux sexes ont un plumage similaire, mais celui des jeunes est plus terne.

n Distribution

Le bulbul orphée est indigène de l'Asie tropicale, de l'Inde à l'Asie du sud-est en passant par la Chine. Il a été introduit en Nouvelles-Galles du Sud et en Floride. Il a également été importé à l'île Maurice. De là, il a été introduit à la Réunion, où il est couramment appelé merle de Maurice.

n Habitat

Le bulbul orphée apprécie les champs et les zones légèrement boisées ou couvertes de buissons et d'arbustes. Il construit son nid dans les buissons et la couvée comprend classiquement deux à trois œufs.



n Comportement

Ce passereau se nourrit de fruits, de nectar et d'insectes. Son cri est puissant et facile à reconnaître. Son chant est un jacassement réprobateur.

Le merle de Maurice



n Dégâts à la Réunion

- **Un fléau agricole**

Le bulbul orphée s'attaque de préférence aux cultures fruitières (agrumes, letchis, papayes, goyaviers, bibasses) causant des préjudices considérables. Mais en l'absence de fruits, l'oiseau peut facilement changer de régime alimentaire et s'attaquer également aux cultures maraîchères et aux cultures ornementales. Son régime alimentaire peut également s'orienter vers les insectes, qui sont le plus souvent des insectes utiles (araignées, guêpes, abeilles,...)

- **Une menace écologique**

Le bulbul orphée menace l'équilibre écologique de la Réunion en concurrençant certaines espèces d'oiseaux endémiques, comme le bulbul de Bourbon. Il est aussi responsable de la dissémination importante de nombreuses pestes végétales («vigne marronne», «bringellier marron», «margoze amère») à travers toutes les zones géographiques de l'île.



n Méthode de lutte proposée par la FDGDON

La seule stratégie de lutte efficace consiste aujourd'hui à utiliser une cage piège équipée d'un « appelant » qui attire le bulbul orphée, et d'appâts. Ce piège a un usage réglementé par un arrêté préfectoral et c'est la seule méthode de lutte autorisée par la loi pour capturer le bulbul orphée, hors périodes de chasse.

La cage est un outil de capture efficace et sélectif, utilisé dans le cadre des campagnes de lutttes collectives. Ces cages pièges sont disponibles au sein des GDON de l'île. La mise à disposition des usagers d'une cage piège est accompagnée d'un encadrement de la FDGDON et d'un suivi technique et administratif pour garantir l'efficacité de la lutte.